L'ENQUETE PUBLIQUE

RELATIVE AU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PÉRIGORD RIBÉRACOIS DÉBUTE LE 17 FÉVRIER 2020 ET S'ACHÈVERA LE 19 MARS 2021 À 17H00

En raison de la situation sanitaire et des risques d'encombrement consécutif à l'attente probable:

QUELQUES CONSEILS

Les commissaires enquêteurs sont à votre disposition pour recueillir vos observations.

Pour faciliter le dépôt de vos observations, il est recommandé de préparer, dans la mesure du possible, le plus d'éléments en votre possession:

- Adresse précise du bien (terrain, immeuble, ...) concerné,
- ➤ Plan (extrait cadastral)
- > Références cadastrales

RAPPEL

Vous pouvez aussi simplement déposer vos observations sous forme de note ou de lettre écrite:

- Soit lors de la permanence tenue par le commissaire enquêteur
- Soit en son absence

OU ENCORE:

- Par adresse courriel: enquete-plui@ccpr24.fr
- Sur le registre dématérialisé: https://registre.agrn.fr
- Par voie postale à l'attention de monsieur le Président de la commission d'enquête pour le PLUI-H du Périgord Ribéracois (11 Rue Couleau-BP 10-24 600 Ribérac)